

Édito

Anne Challandes

Présidente de l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales
challandes@landfrauen.ch

MATTHEU SPOHN

Femmes et agriculture, une force essentielle!

«Une agricultrice est championne de Suisse dans la profession agriculteur.trice», titrait le communiqué de presse des SwissSkills 2025. Les femmes sont présentes dans la formation agricole, toutes voies confondues, et prouvent, résultats à l'appui, qu'elles y ont leur place. Près d'un quart des personnes en apprentissage dans l'agriculture sont des femmes, 40% en maraîchage. Elles sont également nombreuses en agronomie HES et EPF. La formation menant au brevet de paysanne/responsable de ménage agricole a atteint un record ces dernières années. Depuis 2002, plus de 2800 personnes ont obtenu ce titre, 267 en 2024.

Aujourd'hui, 7,7% des exploitations agricoles sont dirigées uniquement par des femmes. C'est modeste, mais les perspectives sont encourageantes: selon l'enquête de l'Office fédéral de l'agriculture en 2022, 28% des plus jeunes (jusqu'à 35 ans) se décrivent comme seule cheffe d'exploitation. En outre, 29% des sondées sont cheffes d'exploitation en association au sein d'un couple ou d'une communauté.

Globalement, les femmes représentent 37% des forces actives de l'agriculture. Elles jouent un rôle essentiel et sont reconnues comme un pilier central des exploitations. Nombre d'entre elles sont des conjointes collaboratrices pour lesquelles des améliorations sont en cours ou encore nécessaires.

Enfin, si la présence des femmes augmente dans les organisations au plan opérationnel, leur participation dans les instances stratégiques doit être soutenue.

Indépendamment de leur statut, de leur formation ou de leurs activités, les femmes constituent une force essentielle pour l'agriculture. Poursuivre les efforts à tous les niveaux est indispensable. J'espère que leur mise en lumière en 2026 lors de l'Année internationale de l'ONU qui leur est dédiée permettra aussi d'obtenir des progrès supplémentaires!

CONTRÔLES

Soulager les exploitations

Selon la communauté d'intérêts BauernUnternehmen, le plan d'action concernant les contrôles des exploitations agricoles manque son objectif.

Le «plan d'action contrôles dans les exploitations agricoles» du 4 septembre part certes d'une bonne intention, mais il passe à côté de l'objectif réel, à savoir réduire massivement les 3288 points de contrôle actuels, déclare la communauté d'intérêts BauernUnternehmen dans un communiqué publié mercredi 1^{er} octobre.

«Nous, agriculteurs et entrepreneurs, devons déjà satisfaire à d'innombrables exigences légales dans les domaines de l'environnement, de l'élevage et de l'hygiène alimentaire. Nous disposons des compétences clés pour produire des denrées alimentaires locales de haute qualité. De plus, nous parvenons à réduire au maximum l'empreinte écolo-

gique dans toutes les cultures concernées. Au lieu d'une bureaucratie croissante, nous avons besoin de soutien, de confiance et d'un plan d'action qui soulage les exploitations agricoles et remet le travail des agriculteurs au centre des préoccupations, et non l'administration», affirme la communauté d'intérêts.

Le temps consacré aux tâches administratives n'est plus acceptable et génère un stress et une pression inutiles. Il convient donc notamment de supprimer les contraintes qui réduisent la production. C'est la seule façon de garantir une sécurité alimentaire minimale, même en temps de crise, ajoute BauernUnternehmen.

Cette dernière demande, outre une diminution massive des plus de 3000 points de contrôle actuels, une meilleure coordination des contrôles entre les services responsables et, en particulier, la suppression des contrôles lors de l'enregistrement de nouveaux programmes donnant droit à une contribution inférieure à 1000 francs.

(COMM.)

CLIMAT

AgrolImpact veut s'étendre sur l'ensemble de la Suisse

Pauline Clerc

À Daillens (VD), les Cantons de Vaud, de Neuchâtel et du Jura ont signé une déclaration commune en faveur d'AgrolImpact. La plateforme de décarbonation agricole veut rallier d'autres Cantons et les détaillants.

Des représentants des Cantons de Vaud, du Jura et de Neuchâtel, du WWF, des chambres d'agriculture, d'industrie et du commerce ont officiellement inauguré la première plateforme de décarbonation de produits agricoles en Europe. Ce mardi 30 septembre 2025, sur la ferme de la famille Francillon, à Daillens (VD), les membres d'AgrolImpact ont affiché leur objectif: inciter d'autres acteurs à rejoindre la plateforme climatique.

Cette dernière a déjà été adoptée par 281 exploitations agricoles, dont 165 vaudoises, pour un total de 16 104 tonnes de CO₂ évitées et près de 4,8 millions de francs de primes générées. L'idée est simple: mesurer les émissions de chaque ferme, financer des plans d'action adaptés, puis valoriser ces efforts auprès des acheteurs.

«AgrolImpact n'est pas seulement un outil pour l'agriculture suisse mais un véritable projet de société», a affirmé Aude Jarabo, directrice de l'association. Selon elle, «il n'existe pas d'autre mécanisme d'in-setting implémenté avec un lien direct sur les produits, et non via des certificats carbone circulant sur le marché».

La conseillère d'État vaudoise Valérie Dittli, responsable de l'agriculture, a félicité les porteurs de projet: «AgrolImpact incarne l'esprit d'innovation agricole romand et la vo-



Les membres d'AgrolImpact, accompagnés de représentants des Cantons de Vaud, du Jura et de Neuchâtel, ont officiellement inauguré la plateforme climatique.

JEAN-BERNARD SIEBER

lonté collective de construire une agriculture durable, compétitive et connectée aux attentes de la société et du marché». Elle a aussi lancé un appel aux détaillants et à l'ensemble de la chaîne de production. «Cette conférence est un signal fort adressé aux industriels: il est possible de s'engager concrètement pour le climat en valorisant les efforts des agriculteurs suisses, ici, sur notre sol.» Parmi les distributeurs, Lidl a été le premier à avoir rejoint AgrolImpact en 2024.

Soutiens cantonaux

L'événement a été l'occasion pour Valérie Dittli de signer une déclaration commune qui rassemble pour l'instant ses homologues neuchâtelois, genevois et jurassien. De leur côté, les chambres d'agriculture romandes ont déjà élaboré leur propre déclaration.

Du côté de Neuchâtel, le chef du Service de l'agriculture Johannes Rösti a confirmé que le Canton visait une réduction de 40% des émissions agricoles d'ici 2040, avec une mesure incitative: la prise en charge de 50% des coûts de bilan car-

bone pour toute nouvelle exploitation rejoignant AgrolImpact d'ici 2027.

Quant au Jura, Jean-Paul Lachat, chef du Service de l'économie rurale, a appelé d'autres Cantons à se rallier au dispositif pour «assurer un déploiement national». Sur Berne, sept fermes ont déjà sauté le pas, alors que des discussions sont engagées avec l'Argovie. La chambre d'agriculture de Thurgovie vient d'intégrer le programme.

La déclaration commune souligne également un principe clé: la protection des données agricoles individuelles, transmises uniquement sous forme agrégée. Une garantie essentielle pour rassurer les exploitants. Pour François Monin, directeur d'AgriJura, «les données des exploitations appartiennent aux agriculteurs et doivent rester sous leur contrôle». Il a aussi plaidé pour un accompagnement individualisé: «Un producteur laitier n'a pas le même levier qu'un maraîcher».

Les organisations paysannes ont aussi pris position. Boris Beuret, président

de la fédération des Producteurs suisses de lait (PSL), a insisté sur l'importance d'une approche commune: «Un seul calculateur climatique par exploitation agricole doit être nécessaire afin de calculer les prestations climatiques. L'agriculture doit rester unie et ne pas brader les prestations de réduction des émissions commercialisables».

Une présentation des mesures déployées sur les fermes a clos l'après-midi. Sur les exploitations de Quentin et Pascal Francillon, une baisse de 71% des émissions de gaz à effet de serre a pu être effectuée sur deux ans déjà. Ces fermes mixtes ont misé sur un plan d'action combinant réduction du travail du sol, amélioration de la fertilisation azotée, recours accru à la fumure organique et optimisation de la gestion d'effluents. «D'autres agriculteurs ont moins de marge de manœuvre car leurs systèmes sont déjà exemplaires. Pour ne pas les péjorer au niveau des rétributions, nous avons introduit une pondération», a rapporté Pascal Rufer, conseiller de Proconseil.

